

L'an mil huit cent soixante-huit, le douze juillet,
Demande le Conseil municipal de la C^{te} de Chamand s'est réuni
à son cours à son lieu ordinaire de ses séances d'après la convocation de
l'Empereur N. le Maire

Avis. Etaient présents: M. M. Lion, Houille, Hubert &
Pasquier, Maillet, Jagny et Roguet, maire.

La séance étant ouverte, M. le Maire donne commu-
nication d'une lettre de M. le Sous-Prefet de Genlis du
1^{er} juillet 1868, concernant une demande de subside adressée
par M. le Curé de Chamand à S. M. l'Empereur pour
la restauration et l'ornementation de l'Embeau de M^{me} Christine
Stéphanie Boyer, 1^{re} femme de Lucien Bonaparte.

Monsieur le Maire fait observer qu'après les travaux si im-
portants qui viennent d'être exécutés dans le Chœur et le sancto-
aire de l'église, la Chapelle impériale, qui y est contigue,
a tout à fait perdu de son importance, qu'elle se trouve même
complètement effacée et que des ornements plus riches
sont devenus nécessaires.

Il lui expose ensuite que la Commune ne possède aucune
ressource imputable à ces travaux, attendu que de grands travaux
de couverture de l'église sont sur le point d'être exécutés,
et il engage le Conseil à s'opposer à la demande si
opportune et si juste de M. le Curé.

Le Conseil, après avoir écouté attentivement l'exposé
de M. le Maire et ses considérations, examen fait de l'état
des dépenses faites dans l'église depuis 1863 et supportées
par des particuliers,

S'associe à l'unanimité à la demande de M. le Curé
et supplie Sa Majesté l'Empereur de daigner y faire
droit.

Délibéré à Chamand les jour, mois et an susdits.

J. Hubert
Jagny
Houille
Maillet
Roguet
Pasquier

Sente de
St. Christophe
Demande d'ab.